

PREMIER MINISTRE

MISSION INTERMINISTERIELLE AUX RAPATRIÉS

**Le Président**  
n° 2013-715

Monsieur,

Dans le cadre des mesures générales engagées depuis 2012 en faveur de la modernisation de l'action publique, un vaste plan d'action réformant la gestion des prestations en faveur du monde combattant, des victimes de guerre, des rapatriés et des harkis a été approuvé récemment par le gouvernement.

Cette réforme structurelle a pour objectif non seulement de rendre plus efficace la gestion des différents organismes et services chargés, en tout ou partie, des rapatriés et anciens combattants harkis mais également de permettre la poursuite des missions et des actions à leur endroit. Elle se fait bien évidemment à droits constants et sera conduite par le cabinet du ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants, en concertation avec les associations.

Le système actuel conjugait l'action d'un ministre responsable des politiques en faveur des rapatriés et anciens combattants harkis, M. Kader ARIF, et celle de plusieurs organismes qui ne lui étaient pas rattachés : la Mission Interministérielle aux Rapatriés (service du Premier ministre), l'ANIFOM (établissement public à caractère administratif du ministère des Finances) et le Service Central des Rapatriés (service central délocalisé du ministère de l'Intérieur). Les moyens budgétaires dépendaient quant à eux du programme 177 « Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables » dont la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement était responsable.

Il a donc été décidé d'entamer une réforme permettant une meilleure réactivité des services et un raccourcissement des circuits complexes de traitement actuel des dossiers, organisée autour de l'idée de « guichet unique » pour les rapatriés et les anciens combattants harkis, adossé à l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG).

.../...

M. MENE Gabriel  
Union Syndicale de Défense des Intérêts des Français Repliés d'Algérie  
Les Renaudes

83210 - SOLLIES PONT